

# écco

ÉDITION FRANÇAISE



ECO est publié par les Organisations Non Gouvernementales lors des conférences majeures depuis la conférence de Stockholm sur l'Environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes mondiaux du Réseau Action Climat présents à Delhi, Octobre 2002.

## Touchez pas aux définitions !

Un des thèmes essentiels de cette COP8 est l'insertion des activités de boisement et de reboisement dans le mécanisme pour un développement propre.

Hier, après avoir assisté aux réunions du SBSTA dont celle du Groupe de Contact, nous tenons à réaffirmer que nous avons toujours souhaité que les définitions se rapportant aux activités de boisement et reboisement fassent explicitement référence à la conservation de la diversité biologique. C'est le cas pour la définition de la gestion des forêts : " la gestion des forêts est un ensemble d'opérations effectuées pour administrer et exploiter les forêts de manière à ce qu'elles remplissent durablement certaines fonctions écologiques (y compris la préservation de la diversité biologique), économiques et sociales pertinentes..."

De telles définitions ont été élaborées et adoptées à Marrakech lors de la COP7. Bien entendu nous aurions préféré et souhaité des définitions plus respectueuses de l'environnement concernant les projets de boisement et de reboisement, mais la discussion est malheureusement close.

Il est logique et cohérent d'avoir une définition unique de la forêt pour les pays de l'Annexe I et les pays hors Annexe I, car une forêt reste une toujours forêt, qu'elle soit située dans l'hémisphère Sud ou Nord.

Il doit en être de même pour les activités qui lui sont liées. Cependant, nous aimerions encourager l'ensemble des délégués à suivre les pas de l'Inde, de la Suisse et de la Norvège dans leurs efforts pour inclure la question de la préservation de la diversité biologique dans les débats, dont une référence à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

En effet, la CDB "empêche d'introduire ... les espèces exotiques qui menacent des écosys-

tèmes, des habitats ou des espèces". Un pas positif pour éviter tout conflit avec la CBD, signée et ratifiée par presque toutes les parties de la Convention sur le Changement climatique, serait de prohiber explicitement toute plantation industrielle d'une même espèce, voire des arbres génétiquement modifiés, comme stipulé dans la proposition de CAN. Ce qui réorienterait les investissements vers des projets d'agroforesterie en particulier en Afrique, moins rentables mais conformes, eux, au développement durable.



## Les "Fossile du jour" : Canada en vedette

Un grand prix, deux accessits. Le Canada a fait très fort ce jeudi en raflant tous les prix disponibles.

Le premier prix pour avoir présenté la pire proposition pour les puits dans le MDP, qui inclurait notamment l'autorisation de plantations massives en monoculture, et ne prendrait pas en considération les communautés locales.

Le second prix fut également attribué à la Confédération du Nord de l'Amérique du Nord pour son intervention dans la révision des Communications Nationales de l'Annexe 1, dans laquelle les délégués canadiens ont rejeté toute évaluation des performances, et demandé que les Politiques et Mesures et les tendances d'émission ne soient plus liées. Enfin, les Canadiens ont obtenu le troisième prix pour leur suggestion de supprimer entièrement de l'agenda sur les gaz fluorés et de renvoyer ce point dans un ailleurs non précisé.

Ces nominations furent accueillies sous les quolibets de la foule présente : "C't'au bout' ce choix là " ; " Stie d'Anderson " ; et même l'intraduisible " mang' d'la mard' " ! Comme il n'y a pas eu d'édition francophone de ECO jeudi, on peut revenir sur les prix attribués ce jour : Les USA en tête, suivis du Canada (déjà) et de l'Arabie Séoudite et de l'Iran.

Les USA ont reçu ce premier prix fossile pour la déclaration de leur délégué Harlan Watson, qui a prétendu que si les Etats-Unis ne ratifient pas Kyoto, c'est à cause de leur Sénat (et pas de Georges W. Bush). Ensuite le Canada s'était -déjà- distingué en insistant sur son système dit "énergie propre" visant à créditer ses exportations d'énergie,

suite p2...

## Pim, PAM, Pooooom

Doit-on encore discuter des Politiques et Mesures nationales (PaMs) pour lutter contre le changement climatique, et vouloir faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre les Etats sur ce sujet ? Selon le trio pétrolier (Arabie Saoudite, Iran et Koweït), s'exprimant malencontreusement au nom du G77, rien n'est moins sûr...

Eco pensait pourtant avoir atteint les sommets de l'absurdité à l'atelier de pré-session lundi (voir l'article XXX Etats-Unis). Il n'en est rien, la série noire sur les PaMs continue ! En sortant de l'atelier de lundi, le secrétariat avait proposé aux négociateurs deux orientations de travail pour poursuivre la coopération internationale sur les PAMs : 1) la réalisation d'une auto-évaluation sur les politiques climatiques nationales (où les critères d'évaluation seraient " transparents ", insista le Président de séance), et 2) la mise en place d'un site Internet, sur lequel seules les Parties le désirant, échangeraient des informations sur leurs politiques.

Ces deux propositions n'avaient donc rien de bouleversant. La sacro-sainte Souveraineté étatique était respectée : seul l'Etat ayant élaboré des mesures nationales sera habilité à en faire l'évaluation, incluant celle des " effets néfastes ".

Quant au site Internet, l'échange d'informations sera purement volontaire. Aucune obligation, d'aucune sorte, n'en découlera, ni pour les pays de l'annexe I (!), ni pour les PED qui souhaiteront y participer.

Par conséquent, le groupe d'hier ne devait que confirmer l'accord de principe sur l'objet du site, et acter l'idée de lancer des ateliers sur la méthodologie d'évaluation des PAMs pour en améliorer la qualité.

Toutefois, c'était sans compter l'activisme démesuré de l'OPEP qui excelle dans la rhétorique d'obstruction... à son propre compte. Après avoir demandé à ce que les Pays de l'annexe I prennent en compte les préoccupations des PED, en intégrant dans l'évaluation des PAMs les " effets néfastes " – ce qui était déjà accepté par le Nord- le trio pétrolier bloqua les négociations sur l'idée de la participation volontaire à l'échange d'informations sur le site Internet. " Nous ne pouvons l'accepter sur une base volontaire ", scanda-t-il... et puis, de toute façon, le Nord " ne peut rien apprendre du Sud ". On suggéra au délégué saoudien que des idées utilisées au Nord proviennent de PED, depuis les techniques de biogaz pratiquées pas loin de New Delhi, jusqu'au système des arrêts de bus de Curitiba (Brésil) utilisé à Manhattan. Eco pourrait aussi indiquer les travaux du Professeur

Goldemberg sur l'avance prise par le Sud en matière de PAMs (sur [www.wri.org](http://www.wri.org)) ou encore le rapport 2001 très intéressant sur l'Asie du Sud-Est avec la Conférence Mondiale de l'Energie (CME), qui inclut des " bonnes pratiques " en Chine (1).

Mais l'Arabie Saoudite ne veut rien entendre, et continue: "Le site ne peut être ouvert aux PED ". Heureusement, le Mexique mit fin au monologue, en rappelant à l'Arabie qu'elle ne pourrait pas interdire à une Partie, même du Sud, d'échanger ses informations, si elle le voulait. Eco l'en remercie... et prie le G77 de mieux sélectionner leur présidence à l'avenir ... l'OPEP prend beaucoup trop de liberté !

(1) " Energy efficiency policies and indicators ", ouvrage commun à la CME en commun avec l'institut de recherche collectif de la région asiatique APERC et l'ADEME (France).

## Incomparables Etats-Unis

Lundi, durant la session sur les PAMs, les Etats-Unis nous ont expliqué que chaque pays doit avoir ses propres critères d'évaluation des politiques, ce qui inclut ce sur quoi devrait porter l'évaluation : aucune comparaison n'est possible. Une longue discussion s'ensuivit sur l' " auto-évaluation " par chaque pays de ses PAMs, qui devrait néanmoins être assez transparente pour être utilisée par les autres pays.

En effet, les USA affirmaient dans leur contribution écrite que les " énormes différences dans les circonstances nationales des pays empêchent le développement d'indicateurs communs efficaces ou l'identification des " meilleures pratiques ". Impossible donc d'évaluer utilement les politiques de l'énergie



*suite du fossile du jour...*

ce qui représenterait un échappatoire de plus au Protocole. Enfin, les deux états de l'OPEP, Arabie Séoudite et Iran, pour leurs déclarations à l'atelier des PAMs de lundi, affirmant qu'il n'y avait pas de " parties intéressées " au Sud pour les Politiques et Mesures. Cette position contredit l'article 4.1 de la Convention qui dit le contraire – que les toutes les parties formulent, mettent en œuvre, publient et mettent à jour de telles mesures de mitigation.

Les cérémonies de remise du " Fossile du Jour " ont lieu chaque jour à 18 heures dans le Hall d'entrée principale. Un récapitulatif des pays concernés se trouve sur site web [www.fossile-of-the-day.org](http://www.fossile-of-the-day.org).

et de l'environnement. Mais pourtant, le FMI ou d'autres institutions basées à Washington ne donnent-ils pas en permanence leur avis sur les politiques économiques des pays en utilisant de tels indicateurs ? Imaginez que le Brésil, la semaine prochaine, serve de tels arguments sur leurs " circonstances nationales " aux organismes internationaux de crédit !

Le délégué des Etats-Unis a même critiqué vertement la proposition européenne de tenir régulièrement des ateliers sur les politiques et mesures en affirmant que son pays n'accepterait pas l'idée d'un " cadre analytique pour comparer des politiques ". Cela signifie-t-il que son pays n'accepte que les cadres idéologiques ?

## RAC-Maghreb lance un appel aux délégués du Maghreb pour une position forte sur l'adaptation à COP8

L'implication des pays du Maghreb dans la mise en œuvre de la Convention s'est faite essentiellement au niveau institutionnel pour répondre aux obligations des Parties. Cette action aura certes permis d'améliorer les capacités de la région, de préparer les inventaires des GES et les communications nationales, de mobiliser et de sensibiliser les acteurs de développement, ou d'accueillir la COP7 à Marrakech.

Mais les impacts des changements climatiques au Maghreb sont déjà là : raréfaction

des ressources en eau, sécheresses, inondations, désertification, élévation du niveau de la mer, etc. Les populations en souffrent directement et se posent légitimement la question des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ces derniers.

Comment répondre à cette attente forte alors que l'essentiel des efforts a jusque là porté sur des stratégies d'atténuation sans lien évident avec les problèmes de développement économique et social des populations ?

Face à ces interrogations, quelles sont les perspectives offertes actuellement par la négociation internationale sur le climat ? Le processus MDP actuellement en négociation n'est toujours pas finalisé ; en particulier, le travail des groupes sur les baselines et les petits projets risque de ne pas être soumis à COP8. L'approche en matière d'adaptation et de vulnérabilité est encore diffuse, le cadre d'exécution manque de visibilité, les mécanismes de financement sont quasiment absents !

Aussi, le RAC-MAGHREB lance-t-il un

appel insistant aux délégués des pays du Maghreb à COP8 pour demander énergiquement aux Parties Annexe I la mise en œuvre urgente du paragraphe 4(4) de la Convention. RAC-MAGHREB appelle également les délégués à contribuer activement aux directives à donner au FEM pour le financement des projets, compte tenu de la situation de nos pays en termes de capacités et des besoins des populations qui doivent s'adapter aux effets adverses des changements climatiques.

*Créé en juin 2001, RAC-Maghreb compte aujourd'hui une quarantaine d'ONG du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et de Mauritanie. RAC-Maghreb a assuré la coordination pour les ONG du CAN à COP 7, et est représenté à COP 8 par sept personnes de quatre ONG (Gerere – Maroc, ARCE – Algérie, AGT et ACCDD – Tunisie).*

## Le FEM sous le feu des critiques

Finalement, ils ont brisé leur silence. Ces deux derniers jours, un bon nombre de Parties à la Convention (sous le leadership de l'ambassadeur argentin et président du SBI, Raul Estrada) se sont appliquées à invectiver le FEM et ses partenaires, parmi lesquels figurent la Banque Mondiale et le PNUE, pour leur travail de sape. Bien qu'empli d'une belle prose, leur rapport d'avancement laisse de côté la part essentielle du compromis signé entre la CdP et le FEM.

ECO a en particulier noté, mercredi, l'intervention révélatrice du délégué de la République d'Afrique Centrale. Ce dernier expliqua pourquoi son pays avait pris du retard dans sa première communication nationale. Apparemment, ce délai serait à mettre sur le compte du FEM et son acolyte, la Banque Mondiale, qui auraient été peu enclins à fournir le financement suffisant pour compléter cette première étape dans le respect des obligations d'une Partie à la Convention. Ces sommes auraient donc dues être automatiquement allouées. Ce n'est toutefois pas l'avis du caissier du FEM, pour qui la faute revient à la République. Cette remarque d'apparence cruelle, le fut d'autant plus qu'elle eu le soutien de quelques délégations.

Certaines délégations du G 77 ont redonné vie à quelques arguments du CAN - un peu anciens, mais toujours pertinents - sur la nécessité de démocratiser le FEM, et de le rendre plus transparent. Les Parties se sont plaintes de l'extrême lenteur du processus d'acceptation des projets, et ont demandé à ce que le cycle du projet soit plus affiné. Elles ont également souligné la disparité dans la répartition géographique des projets. Le Kenya, par exemple, a justement noté que l'Afrique, malgré le fait qu'elle représente les trois-quarts des " pays les moins avancés", est toujours autant délaissée. Les Parties ont en outre mis en évidence la contradiction existante entre les directives du SBI, et les modalités du FEM. Estrada a, par ailleurs, répété à plusieurs reprises que le FEM demeure dans le devoir de produire une bonne estimation de ce que sont les besoins courants, même avec les communications nationales en place.

Le président n'était clairement pas satisfait par le portefeuille de projets actuel, malgré les tentatives du FEM de les rendre plus consistants.



*suite de l'article sur le FEM...*

Les agences en charge de la mise en œuvre des projets n'ont pas été épargnées. Désignées lors d'une intervention, comme ceux qui dictent les projets aux pays, les représentants du PNUE, du PNUD, et de la Banque Mondiale, ont dû s'expliquer sur leurs procédures d'acceptation et de mise en œuvre, comme sur les charges exorbitantes qu'elles retiennent ! En fait, le représentant du PNUD a admis que cette " culture d'acceptation " domine toujours là où les incitations demeurent basées sur les montants mis en avant, plutôt que sur le nombre et la qualité des projets en préparation.

Le représentant de l'Uganda ne pouvait mieux résumer la chose : le FEM est chargé de gérer des fonds publics, et de fait, il se doit de faire preuve d'un peu plus de transparence et de redevance.

Bien évidemment, le FEM aura en fin de compte la gestion des fonds décidés à Marrakech et même d'autres. Bien évidemment, ils continueront à jouer les Picous avec les plus faibles de leurs partenaires. Au demeurant, ce fut plaisant de voir l'autorité de la Convention les mettre en cause. Des directives plus strictes quant à leur mandat seraient encore mieux.

## Prêts pour l'adaptation ?

L'intérêt grandissant pour les mesures d'adaptation aux impacts du changement climatique est responsable de la participation de plus de 120 personnes au "Climate Change in New Delhi" du 18 au 20 octobre.

Organisée par "Développement Alternatives", la conférence a été suivie par les agences multilatérales, les académies et les ONG des quatre coins du monde.

La conférence a mis en lumière le fait que les efforts récents de réduction par les sources (mitigation) étaient insuffisants pour éviter le changement climatique et que l'adaptation devait devenir une des priorités.

Cette conférence a aussi souligné que le type et l'ampleur des problèmes d'adaptation dépendaient des contextes socio-politiques, économiques et environnementaux. En ce sens, les pays industrialisés apparaissent plus favorisés concernant l'adaptation grâce à leurs potentiels techniques et financiers, mais aussi d'infrastructure.

Les "pays en voie de développement sont et seront beaucoup plus vulnérables. La pauvreté et le manque de ressources rendent l'adaptation plus difficile et ont déjà causé bien des

soucis à différentes populations et différentes structures de ces pays.

La conférence a recommandé notamment ces différentes approches et stratégies :

1. Intégrer les différentes politiques et les mesures d'adaptation aux stratégies de développement durable.
2. Sensibiliser les décideurs
3. Intégrer l'adaptation aux plans sectoriels nationaux et locaux.
4. Renforcer l'adaptation parallèlement aux efforts de réductions
5. Accéder aux savoirs et aux expériences de lutte contre la pauvreté et de développement durable en lien avec l'adaptation (ceci comporte donc les savoirs locaux et indigènes).
6. Favoriser la sensibilisation du public.
7. Favoriser l'adaptation au niveau local en relation avec les politiques et mesures nationales et internationales.
8. Institutionnaliser les responsabilités à tous niveaux et explorer les possibilités d'augmenter les ressources.
9. Incorporer les besoins locaux d'adaptation dans les systèmes financiers.



### Avertissement

*Les textes de cette édition en français ne sont pas identiques à ceux de ECO en édition anglaise. Ces deux éditions complémentaires sont l'émanation du Réseau Action Climat (CAN).*

*ECO version française remercie le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable français (MEDD) pour son soutien, ainsi que le CAN Europe.*

## Clim – attisée

La climatisation poussée à fond –au point d'attrapper rhumes et maux de gorge – semble caractériser l'hébergement d'un très grand nombre de délégations à New Delhi. Mais la mésaventure d'un représentant des ONG du business mérite mention : ce délégué français se plaint du froid glacial qui règne dans son hôtel luxueux, dont l'air est conditionné de façon centrale, sans ouverture possible des fenêtres. En réponse, le personnel de l'hôtel lui a installé... un petit chauffage électrique.

## Sommet Indien sur la Justice Climatique

Le Sommet Indien sur la Justice Climatique aura lieu Samedi, de 9 h à 18h30 et dimanche de 9h à 17h30, au "Constitution Club", Rafi Marg, New Delhi. Venez redéfinir avec nous les changements climatiques dans une perspective mêlant droits de l'Homme, justice environnementale et travail. Les groupes de travail et comités porteront sur le thème de l'équité, des alternatives énergétiques, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la responsabilité des entreprises, de l'urbanisation, de la déforestation et de la pauvreté. Contact : Amit - 09810346161

## On n'est pas là pour rigoler !

### La fête des ONG

aura lieu samedi 26 Octobre et offrira à tous les participants une formidable opportunité de rencontres dans un cadre social et distrayant après ces journées de négociations intenses. Accueillie par le Climate Action Network, cette soirée se tiendra de 20h30 à 00h30 au Jacaranda qui est situé dans le centre Habitat sur Lhodi Road, à 10 minutes de route du centre de négociations. Tout le monde est la bienvenue. Entrée libre.

*Eco est disponible en format PDF et en format word sur [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org) et sur [www.climatenetwork.org/eco](http://www.climatenetwork.org/eco) Eco peut être contacté auprès de Sabine : [sabine@rac-f.org](mailto:sabine@rac-f.org).*